

SOMMAIRE

Les séquestrations de patrons se multiplient	P. 1	plus encadrées	P. 3
Les rémunérations des dirigeants encore		Universités : bras de fer sur les examens	P. 4
		Les brèves	P. 6

ACTUALITÉ SOCIALE**16/09****REVUE DE PRESSE**

On les croyait tombées en désuétude. Les séquestrations de patrons qui avaient marqué les années 1970 sont de retour. En un mois, sur cinq sites industriels, des salariés ont retenu leurs dirigeants. Même si ces actions sont encore limitées en nombre, le patronat redoute une escalade de la violence. Les séquestrations et autres agissements spectaculaires sont-ils devenus une nouvelle arme dans la négociation, s'interrogent les observateurs, qui constatent que ces opérations coup de poing ont permis de médiatiser des conflits et d'arracher des concessions aux directions ; plus souvent, d'ailleurs, sous la forme d'une amélioration des indemnités de licenciement que d'une diminution du nombre de suppressions d'emplois. L'intervention de Nicolas Sarkozy, qui a annoncé qu'il « ne laisserait pas faire », n'a pour l'instant pas calmé le jeu. Si le patronat condamne ces opérations « illégales », force est de constater que, dans un souci d'apaisement, les entreprises évitent de porter plainte. De leur côté, les syndicats, tout en ne soutenant pas officiellement ces actions, indiquent comprendre les gestes de désespoir de certains salariés. Une forme de compréhension que les Français semblent partager. Parallèlement aux séquestrations de dirigeants, les rémunérations des patrons ont continué à faire parler d'elles. Le Parlement a adopté l'amendement de Jean Arthuis au projet de loi de finances rectificative qui durcit l'encadrement des rémunérations des dirigeants en s'attaquant aux bonus, retraites chapeaux et autres indemnités de départ. Mais ces mesures ne concernent que les dirigeants des entreprises aidées par l'État et sont limitées dans le temps, jusqu'à fin 2010. Pour les autres, le comité des sages, dont Brice Hortefeux et Christine Lagarde ont réclamé au Medef la mise en place, fera des propositions. Mais déjà des dissensions se sont fait jour au sein de l'organisation patronale sur sa composition. Dans les universités, malgré les vacances de printemps, la coordination nationale maintient son opposition à la réforme, mettant en péril les examens de fin d'année. Un certain nombre d'observateurs accusent l'extrême gauche d'être à l'origine de la radicalisation du mouvement, qui a valu à certains présidents d'université d'être, eux aussi, séquestrés. Combien de temps encore, le gouvernement pourra-t-il camper sur une position de fermeté ? ■

Les séquestrations de patrons se multiplient

Les séquestrations de patron ont fait les choux gras des observateurs la semaine dernière. « *Patrons séquestrés : la contagion qui inquiète* », titre **La Tribune** (9-4). « *Les séquestrés du désespoir* », annonce **Le Nouvel Observateur** (9/15-4). « *Séquestrer pour mieux lutter* », titre **Libération** (10-4). Et un nouveau mot est apparu dans le vocabulaire : le « *bossnapping* », contraction de boss et kidnapping. « *On les croyait oubliées. Les séquestrations de patrons, qui avaient marqué les années 1970, sont de retour. En moins d'un mois, cinq sites industriels ont vu des ouvriers retenir leur patron ou de hauts cadres de leur entreprise. Après Sony (Landes), 3M (Loiret), Caterpillar (Isère), Scapa (Ain), les salariés de Faurecia (Essonne) se sont engagés, jeudi 9 avril, dans une opération de séquestration de leurs dirigeants* », relate **Le Monde** (11-4). Toutefois, précise Sylvia Zappi, « *ces opérations restent, pour l'heure, brèves et sans violence physique. Mais dans un climat social tendu, elles montrent un cran supplémentaire dans l'exaspération des salariés d'entreprises touchées par les plans sociaux ou une fermeture. Eux appellent cela "une retenue", pas une séquestration* ».

Actions médiatisées

Face à la multiplication des cas, les observateurs s'interrogent. « *La séquestration est-elle en passe de devenir la nouvelle arme des salariés contre les patrons en ces temps difficiles ?* » se demande **Le Parisien** (11-4). « *Les séquestrations de patrons sont-elles devenues une étape obligée dans les conflits sur des fermetures de sites ?* » s'interroge **La Tribune** (9-4). Quoi qu'il en soit, « *les salariés des entreprises en difficulté n'hésitent plus à recourir aux actions coup de poing, de préférence fortement médiatisées* », constate Aurore Gorius, dans **Le Point** (9-4), tandis que Nathalie Funès relève, dans **Le Nouvel Observateur** (9/15-4), que « *les conflits sociaux se radicalisent au rythme des fermetures d'usines et des plans de licenciements* ». Outre les séquestrations, d'autres types d'actions ont marqué l'actualité, à Clairvoix

(Oise) où le patron de l'usine Continental s'est fait bombarder d'œufs. Tandis que le directeur de Fulmen a été contraint de manifester dans les rues d'Auxerre avec les salariés qui protestaient contre la fermeture annoncée du site. **FO Hebdo** (8-4) cherche des explications à ces nouvelles formes d'actions : « *Tandis que l'on discute parachutes dorés, stock-options, retraite chapeau de montants pharaoniques, des milliers de salariés se battent, non pas pour des bonus, mais pour sauver leur bifeck. Et parce qu'ils n'ont plus rien à perdre, certains se font entendre par des voies inusitées* ».

Une annonce qui fait un flop

Face à la multiplication des actions, le président de la République est monté au créneau. « *Nicolas Sarkozy s'était opposé aux patrons voyous, il a annoncé, le 7 avril, qu'il ne serait pas plus tendre avec les salariés voyous* », prévient **Le Figaro** (8-4). Une annonce qui a fait un flop. « *L'avertissement n'aura guère porté. Quelques heures à peine après la ferme déclaration de Nicolas Sarkozy indiquant qu'il "ne laisserait pas faire" les séquestrations de patrons, quatre cadres de Scapa se sont vus refuser la possibilité de sortir de l'usine à l'issue d'une séance de négociation sur les indemnités de licenciement* », constatent **Les Échos** (9-4). Dans **L'Humanité** (9-4), Patrick Le Hyaric se fait fort de mettre Nicolas Sarkozy en contradiction avec lui-même : « *Qui a dit : "Ici, quand on recourt à la violence, ce n'est pas pour se distraire, ce n'est jamais pour nuire à autrui, c'est parce qu'on est désespéré. C'est parce qu'on n'a plus de recours et qu'on se sent condamné à la mort économique et à la mort sociale ?" Jean Jaurès ? Karl Marx ? Marie-George Buffet ? Jean-Luc Mélenchon ? Christian Piquet ? Aucun d'eux. C'est Monsieur Sarkozy, le 3 avril 2007, devant les marins pêcheurs de Lorient. À l'époque il était en campagne électorale. Avant-hier, il a une nouvelle fois tourné casaque. Il a fustigé, pêle-mêle, les prétendues violences des mouvements sociaux et syndicaux, des actions où, en désespoir de* ●●●

“ Le fossé se creuse peu à peu entre deux mondes : le monde réel des victimes de la crise et celui virtuel des dirigeants qui comptent en milliards ”

●●● cause, des salariés ont retenu leurs dirigeants dans leur bureau, et les mouvements pacifistes contre l'OTAN. Après le bouclier fiscal, voilà monsieur Sarkozy transformé en bouclier patronal ! »

De même, Maurice Szafran souligne, dans **Marianne** (11-17-4), que Nicolas Sarkozy s'est « exprimé d'un ton martial sur les séquestrations de responsables d'entreprises frappées de plans sociaux et de fermeture : “Qu'est-ce que cette histoire d'aller séquestrer les gens, je ne laisserai pas faire des choses comme ça, des choses contraires à la loi”. Puisqu'il nous incite à singer son langage, nous aurions envie de répondre : le président ? “y raconte n'importe quoi !” Car les ouvriers de 3M, de Caterpillar, de Sony France, de Fulmen, de Scapa se souviennent parfaitement – et avec rage désormais – du candidat Sarkozy se ruant au secours des marins pêcheurs qui multipliaient les incivilités tant leur situation était désespérée [...]. La pensée du président a évolué, elle s'est même transformée. Mais alors, qu'il s'explique ! Qu'il explique cette volte-face opérée au moment précis où l'implosion de l'économie néolibérale provoque une multitude de drames sociaux. Le président vitupère, mais il n'éclaire pas le chemin, moins que jamais. Les slogans, aussi sonores soient-ils – “le capitalisme doit être moralisé, les patrons voyous châtiés” –, n'apaisent pas ; bien au contraire ».

Les profiteurs de la crise

Rassemblant, dans son éditorial, différents conflits en cours dans les entreprises et à l'université, Yves Thréard dénonce, quant à lui, dans **Le Figaro** (9-4), les « profiteurs de la crise » : « Des salariés qui séquestrent leur patron, des professeurs qui intimident leur président d'université, des enseignants qui menacent de ne pas corriger le bac, des étudiants qui empêchent le déroulement des cours, d'obscurs commandos qui sabotent des lignes de chemin de fer ou des compteurs à gaz... Des actes d'incivisme, des manifestations de violence que leurs auteurs ou leurs inspirateurs voudraient justifier par la crise pour rejouer les journées de Thermidor au printemps 2009 ». Le plus grave, poursuit Yves Thréard, est que ces « actes soient, en plus, bénis de l'indulgence de responsables politiques importants. Dominique de Villepin, Ségolène Royal, Martine Aubry et François Bayrou viennent d'exprimer, en chœur, leur compréhension pour les séquestrations de patrons. “Cette violence est au rendez-vous parce qu'il y a le désespoir et la frustration”,

a déclaré l'ancien Premier ministre. Les bons sentiments n'ont jamais fait une bonne politique. Et, au petit jeu de la démagogie, il n'y a que les extrêmes qui gagnent ».

Des Français compréhensifs

De son côté, **Le Monde** (11-4), s'appuyant sur plusieurs sondages, constate que « les Français semblent comprendre, voire approuver ces actions ». Selon Sylvia Zappi, « les révélations sur les rémunérations de certains dirigeants, les annonces successives des plans de licenciement dans des entreprises qui dégagent des bénéfices, les dividendes versés aux actionnaires dans un contexte de récession générale ont provoqué un sentiment d'indignation largement partagé ».

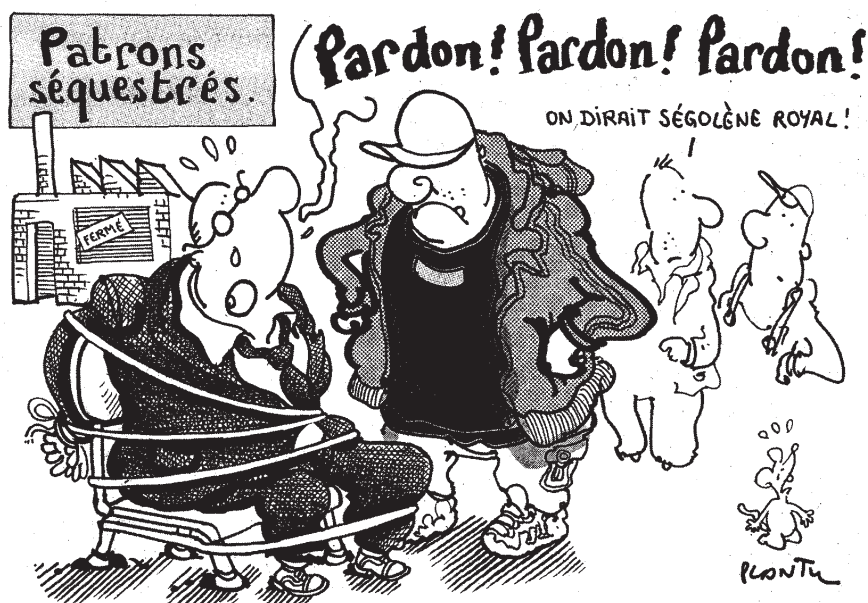
Dans **Les Échos** (8-4), le sociologue Denis Muzet, président de l'institut Mediascopie, estime que « le fossé se creuse peu à peu entre deux mondes : le monde réel des victimes de la crise et celui virtuel des dirigeants – politiques, banquiers et patrons – qui comptent en milliards. Le peuple est en train de divorcer de ses élites. Un amalgame ravageur est fait : les populistes d'extrême gauche ont réussi à faire croire que les mesures de cet hiver sont autant de cadeaux offerts aux banquiers et aux patrons. Au risque que les politiques et leurs plans de relance soient bientôt mis dans le même sac que les responsables de la crise ».

Certes, souligne Agnès Laurent, dans **La Tribune** (9-4), « pour l'instant, les séquestrations sont encore peu nombreuses. Mais l'inquiétude gagne les milieux patronaux sur les risques de radicalisation des conflits ».

Risque de contagion

« Le patronat monte au créneau contre les séquestrations de cadre », titrent **Les Échos** (9-4), indiquant que le Medef, la CGPME et l'UPA ont souligné, dans un communiqué commun, que, « quelle que soit la gravité des situations rencontrées, il ne peut pas être accepté que l'on déroge à la loi. Cela vaut pour toutes les infractions qu'il s'agisse de menaces physiques, de séquestrations d'atteinies à la sécurité des personnes et des biens ». Selon Étienne Lefebvre, « les organisations patronales, qui ne digèrent pas les déclarations du week-end dernier de Ségolène Royal et les sondages qui font état de la faible condamnation par l'opinion des séquestrations, ne comprennent pas que des responsables politiques ou syndicaux puissent donner le sentiment de cautionner de près ou de loin de telles actions : “Tous ceux qui exercent une responsabilité, locale ou nationale, dans le débat public ou dans la vie économique et sociale, doivent concourir au respect du principe de légalité, qui fonde une société démocratique” », rappelle en effet le communiqué patronal. Toutefois, si les instances patronales « appellent au respect de la loi », constate **Le Monde** (11-4), « les entreprises hésitent à porter plainte ». « Soucieuses de ne pas envenimer la situation », Sony France et 3M n'ont pas souhaité saisir la justice. De même, **Le Figaro** (8-4) constate que, « jusqu'à aujourd'hui, c'est le ●●●

Le regard de Plantu



Le Monde (9-4-2009)

●●● scénario de pacification qui a prévalu ».

Quid de la position des syndicats face aux durcissements des conflits ? « Face à cette tension croissante, les syndicats temporisent. "Force est de constater qu'il faut parfois avoir recours à des initiatives spectaculaires pour qu'on entende parler de soi [...]". Mais je trouve qu'on fait beaucoup de bruit pour rien », a indiqué Bernard Thibault dans *La Voix du Nord*. Engagés dans un bras de fer avec le gouvernement sur le mode classique des manifestations, les syndicats veulent à tout prix éviter que le mouvement leur échappe. Mais ils ne peuvent pas ignorer qu'une frange non négligeable de l'opinion publique (entre 30 % et 45 % selon les sondages) juge ce mode d'action "acceptable" », souligne Agnès Laurent, dans *La Tribune* (9-4).

Des syndicats démunis

« Les syndicats sont-ils dépassés par les événements ? Autrement dit, la multiplication des séquestrations signe-t-elle un divorce entre des représentants syndicaux "raisonnables" et une base salariée incontrôlable ? » s'interroge *Libération* (10-4). « Pas si simple, estime Luc Peillon. Car si la question du recours à des actions à la limite de la lé-

galité gêne les confédérations au niveau national, elle semble assumée, par contre, par les sections syndicales dans les entreprises ; le plus souvent en collaboration avec les salariés. Pour des raisons notamment juridiques, les états-majors peuvent difficilement justifier la pratique de la séquestration. Mais sans la condamner pour autant ».

Selon *Les Échos* (8-4), si les organisations syndicales, en étant unies, parviennent à « canaliser l'essentiel des inquiétudes, comme l'ont montré les deux grandes journées de manifestation du 29 janvier et du 19 mars », en revanche, « elles sont relativement démunies pour empêcher les coups de force de certains, a fortiori s'ils sont alimentés par l'extrême gauche ». Un avis que partage manifestement Aurore Gorius, qui écrit, dans *Le Point* (9-4), que les syndicats « se révèlent démunis localement face à la montée des tensions. Officiellement, aucune centrale n'incite à la radicalisation. Mais pas question non plus de perdre la main. Toutes sont donc compréhensives face aux séquestrations, y compris la très réformiste CFDT, où l'on explique que "cela fait partie des moyens d'action pour les salariés qui ont souvent consenti beaucoup de sacrifices avant d'être licenciés". Pour justifier son propos, la centrale affirme qu'il est aujourd'hui quasi impossible de remettre le patronat autour de

la table pour discuter des plans sociaux devenus inévitables ».

Le bossnapping, ça marche

L'autre élément d'appréciation de la situation est, pour Aurore Gorius, la faible implantation syndicale en entreprise : « Les syndicats sont confrontés une nouvelle fois à leur faiblesse. Or, le contexte est propice aux récupérations de tout poil : des militants du Nouveau parti anticapitaliste (NPA) d'Olivier Besancenot au syndicat SUD. Les syndicats n'entendent pourtant pas se faire doubler sur leur gauche ! Et la spontanéité des salariés a parfois des allures de stratégie syndicale de haute volée. "Dans certaines entreprises, la CGT est passée maître dans l'art de souffler sur les braises, puis de sauver in extremis le mouvement du chaos, remarque Bernard Vivier, chercheur à l'institut supérieur du travail (IST). C'est une façon de pouvoir dire aux responsables politiques : regardez, j'évite les dérapages". Et de préserver l'image d'un syndicat fort et toujours contestataire ». Il est vrai aussi que le bossnapping, « ça marche », constate *Le Monde* (10-4). Dans quatre cas de séquestration de cadres au cours des dernières semaines, les salariés ont obtenu de meilleures indemnités de départ. ■

Les rémunérations des dirigeants encore plus encadrées

Parallèlement aux séquestrations de dirigeants, la presse a continué à s'intéresser aux rémunérations des patrons. « Parachutes dorés, retraites chapeaux, stock-options... en dépit des tentatives récurrentes pour encadrer ou "moraliser" les rémunérations de nos grands patrons, leur imagination est parfois surprenante, souligne Odile Plichon dans *Le Parisien* (7-4). "De plus en plus d'entreprises trouvent un moyen détourné pour offrir de nouveaux avantages à leurs anciens dirigeants", regrette le président de l'Association des petits porteurs actifs, Didier Cornardeau ».

Des yeux ronds de soucoupes

Dans *Le Nouvel Observateur* (9/15-4), Delfeil de Ton ironise : « On nous avait montré leurs stock-options. Des sommes tellement extravagantes pour un particulier qu'elles nous laissaient ahuris. À peine nous y étions nous habitués, ce qui veut dire qu'à peine avions nous cessé d'essayer de nous rendre compte de ce que ça représentait à notre échelle d'êtres humains ordinaires, voilà qu'on nous

a montré de ces surhommes leurs "parachutes dorés". Image pour image, nous avons ouvert des yeux ronds de soucoupes. Là où Gilbert tombe bêtement au chômage quand il perd son emploi, Henri Gontran, lui, s'élève au-dessus de ces contingences, un parachute rempli de billets de banque le dépose au pied des palmiers qui bordent la Mer de Félicité. [...] Nous en avons pris de la graine, évalué notre petitesse à l'aune de la grandeur des parachutes dorés et voilà que nous découvrons que c'est sans fin. Aujourd'hui, les surhommes nous balancent leur retraite. Un certain Bouton annonce une retraite de 730 000 €. Mazette, nous écrivions-nous parce que nous sommes polis, mais en fait ils commencent à ne plus nous impressionner avec leurs pharaminosités. Là-dessus, un certain Pébereau annonce une retraite de 800 000 toujours en euros et toujours par an. Pas loin de 10 % de plus que Bouton. L'air fin, tiens, Bouton ».

C'est sur le même ton ironique que *Le Canard enchaîné* (8-4) dénonce les retraites chapeaux. « Ils en ont ras le bol à la Générale. Chaque fois qu'il y a un mauvais coup

à prendre, un patron à montrer du doigt et à mettre à l'index, on appuie sur le Bouton. La semaine dernière encore, le pauvre président, qui, il est vrai, sait y mettre du sien, est sifflé pour sa retraite chapeau de 730 000 € annuels. Il avait déjà écopé d'un traitement de défaveur la semaine précédente pour ses stocks-options. Et d'une grosse remontrance, en janvier, pour ses bonus. L'épouvantail de la Générale est une aubaine pour la concurrence. La BNP, sa grande rivale, a reçu trois fois plus de milliards de l'État dans le cadre du plan de sauvetage des banques, mais personne ne lui cherche des poux. Le président Pébereau a ses entrées à l'Élysée, comme conseiller écouté de Sarkozy. Cela lui vaut beaucoup d'indulgence à tous les niveaux. Sa retraite chapeau est même plus importante que celle de son collègue Bouton. Elle atteint des sommets himalayiques : 800 000 € annuels, Pébereau n'ayant reçu que 731 400 € en 2008, il gagnera davantage comme retraité que comme salarié ! » s'exclame Jean-Michel Thénard.

Pour tenter de limiter cette surenchère, ●●●

“ Comment ne pas voir dans cette multitude de textes de circonstances l'inefficacité du législateur à juguler ce phénomène ? ”

●●● Le Parlement a adopté, le 9 avril, dans le cadre du projet de loi de finances rectificative, l'amendement de Jean Arthuis, président centriste de la commission des Finances du Sénat, qui durcit les conditions de rémunération des dirigeants. « À la différence du texte gouvernemental, qui n'interdisait que les stock-options et actions gratuites, l'amendement du sénateur de la Mayenne va plus loin. Parmi d'autres dispositions, il s'attaque notamment aux éléments variables de rémunérations, mais aussi aux rémunérations différées. Selon cet amendement, bonus, retraite chapeau et autres indemnités de départs devront être interdits pour les dirigeants concernés par le décret jusqu'à fin 2010 », indique **La Croix** (10-4).

Neuf lois en huit ans

« Le vent a tourné. La rébellion des parlementaires, menée par Jean Arthuis, pour limiter la rémunération des grands patrons au-delà des souhaits du gouvernement, a sonné le glas des revenus fous des PDG », commente Christine Kerdellant, dans **L'Express** (9-4). Dans **La Tribune** (9-4), François Taquet, avocat et professeur de droit social, ne cache pas son scepticisme face à l'empilement de textes sur la question : neuf lois en huit ans. « Comme on le constate, ce n'est pas le trop-peu, mais plutôt le trop-plein en la matière. En outre, comment ne pas voir dans cette multitude de textes de circonstances l'inefficacité du législateur à juguler ce phénomène. À cet arsenal épars, les pouvoirs publics viennent ajouter à la confusion. En effet, afin de stopper toute polémique, le gouvernement a pris un décret en date du 30 mars 2009. De suite, les praticiens ont pointé l'inefficacité de ce texte aux contraintes pour le moins limitées. Mais à ce manque de lisibilité, le législateur vient de se surpasser ». Députés et sénateurs viennent en effet d'adopter, dans le cadre du collectif budgé-

taire 2009, « un amendement au contenu à peu près identique à celui du décret (même si la portée est un peu plus large), renvoyant les modalités d'application à un nouveau décret. Que peut comprendre le commun des mortels à de tels errements ? Qui peut aussi comprendre que la moralisation de l'économie s'arrête au 31 décembre 2010 ? Qui peut comprendre que les restrictions imposées ne concernent que les entreprises directement aidées par l'État ? »

Remous au Medef

Pendant que les parlementaires ferraillaient avec le gouvernement, une autre bataille se déroulait au sein du Medef, que Marc Landré relate dans **Le Figaro** (9-4) : « Sous la pression de ses membres, la présidente du Medef a consenti à créer, avant fin avril, le "comité des sages" que lui ont réclamé Brice Hortefeux et Christine Lagarde par courrier la semaine dernière. La patronne des patrons n'était pas franchement favorable à cette idée, car elle ne voulait pas donner l'impression que le Medef est aux ordres de Nicolas Sarkozy. Elle militait pour que le rôle de "gendarme" des rémunérations des grands patrons soit plutôt dévolu au comité éthique du Medef. Un comité qu'elle a créé en mars 2008 pour "apporter des réponses aux nombreuses questions exprimées par la société civile vis-à-vis de l'entreprise et de l'économie de marché"... Mais Laurence Parisot a reçu une telle fin de non-recevoir du gouvernement – et de quelques membres du comité lui-même – que le mouvement patronal a été contraint d'évoluer et de revoir ses positions ». Le conseil exécutif du Medef a donné mission au comité éthique de regarder techniquement comment mettre en place le comité des sages.

Mais, rebondissement dans l'affaire, Sophie de Menthon, présidente du mouvement Ethic et membre du comité éthique du Medef, l'instance mise en place il y a un an par Laurence

Parisot pour moraliser les pratiques patronales en matière de rémunération, a claqué la porte dudit comité.

Divergences stratégiques

Selon **Libération** (10-4), « Sophie de Menthon reproche au Medef d'adopter "une attitude défensive et non pas offensive" face aux dérives de "certains patrons" qui, selon elle, "nous ont ramenés dix ans en arrière" ». Hier, au Medef, signale **Libération**, « on minimisait l'incident ». Robert Leblanc, qui préside le comité d'éthique, assurant que « Sophie démissionne pour des raisons personnelles. Elle a besoin d'espace ». Des explications que François Wenz-Dumas trouve un peu courtes : « Tout cela ne serait donc qu'une simple querelle d'ego ; une surenchère entre de Menthon et Parisot, sur le terrain de l'éthique patronale, où la première a incontestablement le privilège de l'antériorité. Ce serait zapper un peu vite, au-delà de la guerre des dames, la divergence stratégique importante qui existe entre le Medef et Ethic ». Alors que Ethic avait avancé l'idée d'une autorité indépendante chargée de jouer les gendarmes, souligne-t-il, « Sophie de Menthon s'indigne de voir le Medef dénaturer son idée d'autorité indépendante. "Si on veut éviter une loi, on ne doit pas se contenter d'une position a minima", estime celle qui souhaite une ouverture du comité des sages à la société civile. Et pas uniquement composé de patrons jugeant leurs pairs ».

Dans **Le Figaro** (9-4), Marc Landré estime toutefois qu'au-delà de la composition du comité des sages, « le gros des débats porte sur les modalités de la mission de ce comité des sages. "Le diable se cache dans les détails", prévient l'un des membres du comité éthique, qui craint que l'Afep ne finisse "par mettre tout le monde d'accord au final". C'est-à-dire que les grands patrons fixent eux-mêmes les règles de rémunération ». En conclusion, l'hebdomadaire **L'Express** (9-4), dressant un bilan d'étape de la patronne des patrons élue en juillet 2005, souligne que si Laurence Parisot a « dépeussier le Medef », « face à la crise, elle ne trouve pas le bon registre ». ■

Universités : bras de fer sur les examens

Après les séquestrations de patrons, les séquestrations de présidents d'université ont fait leur apparition dans le conflit qui touche l'enseignement supérieur depuis plus de dix semaines. « C'est dans l'air du temps. Sous le regard bienveillant d'une majorité des Français – à en croire les sondages –, la séquestration est devenue l'arme médiatique des salariés du privé frappés par la

crise. Et sans grande surprise, ces salariés ont fait des émules au sein du mouvement universitaire », constate **La Croix** (9-4). « Il y avait les occupations d'universités. Il y a désormais les présidents agressés, voire séquestrés », constate également **La Tribune** (8-4), signalant des cas de séquestration dans les universités de Brest, Rennes II et Orléans. « Radicalisation ou actes isolés ? » s'inter-

roge Clarisse Jay, qui souligne que « dans l'entourage de la ministre de l'Enseignement supérieur, on juge ces violences, certes, sans précédent, influencées par le contexte général (séquestration de chefs d'entreprises) voire instrumentalisées par l'extrême gauche ». Mais au bout du compte, sur une trentaine d'universités touchées par le mouvement, « les universités totalement ●●●

●●● bloquées ne seraient qu'une dizaine (sur 83) ».

« *Toujours pas de sortie de crise à l'horizon* », constate **L'Humanité** (8-4), qui souligne que « *Valérie Pécresse lance, via les médias, des appels à la reprise des cours, condamne les "actes radicaux" et assure que "les étudiants se sont prononcés largement en faveur de la reprise". L'attitude de la ministre, considérée comme irresponsable par les universitaires, va de concert avec une politique gouvernementale de réformes menées quel qu'en soit le prix. Pécresse ne lâche du lest que quand Nicolas Sarkozy l'y autorise. Et on en est bien loin, si l'on en croit les propos du chef de l'État, qui a affirmé qu'il ne reviendrait "jamais" sur l'autonomie des universités* ».

Si le gouvernement comptait sur les vacances de Pâques pour voir le mouvement se dégonfler, **Politis** (9-4) assure qu'il n'en sera rien : « *Pas de vacances pour les mobilisations* », annonce **Politis** (9-4). De son côté, **Le Journal du dimanche** (12-4) fait le point sur la situation : « *D'un côté, un gouvernement qui alterne entre concessions et hausséments de ton, entre réécritures d'un décret ayant mis le feu aux poudres et craintes d'une année universitaire fichue. De l'autre, des manifestants qui appellent déjà à de nouvelles journées d'action les 28 avril et 1^{er} Mai prochains. Alors que l'année universitaire est sur le point de s'achever, le mouvement de protestation entamé il y a trois mois n'en finit pas. Au point de se demander si les diplômés passés dans les universités les plus engagées dans le bras de fer pourront être validés* ».

La fermeté du chef de l'État

La question peut se poser. « *La réforme de l'université se fera-t-elle selon les modalités actuellement prévues, envers et contre toutes les grèves et manifestations ?* » s'interroge Catherine Rollot, dans **Le Monde** (9-4). « *Le président de la République, en tout cas, l'a affirmé, mardi 7 avril. Alors que la mobilisation contre la politique éducative du gouvernement entre dans sa dixième semaine et que les signes de radicalisation se multiplient, Nicolas Sarkozy a répété sa volonté de ne pas revenir sur la loi LRU sur l'autonomie des universités, votée en août 2007* ». Pour Catherine Rollot, « *la fermeté du chef de l'État n'est pas une surprise, mais elle risque de mettre encore de l'huile sur le feu. Depuis deux mois et demi, le climat n'a cessé de se tendre entre l'exécutif et la communauté universitaire. Un nouveau seuil a été franchi, en début de semaine, avec la multiplication d'incidents sur les campus. Mardi, pendant plusieurs heures, le président de*

« **Même si les enseignants ont raison d'être en colère, il y a plus fragile qu'eux : les étudiants. C'est leur année, leur avenir, la crédibilité de leur diplôme qui est en jeu** »

l'université d'Orléans a été retenu par une centaine d'étudiants dans son bureau. Un autre cas de séquestration avait eu lieu la veille à Rennes II. À Strasbourg, entre 100 et 150 étudiants ont perturbé une réunion de responsables universitaires. À Paris, les locaux du centre régional des œuvres universitaires (Crous) ont été envahis pendant quelques heures par des étudiants dans le cadre d'une opération "repas gratuit", puis le directeur et son adjoint ont été brièvement retenus. Autre signe de tensions, plusieurs centaines d'enseignants-chercheurs de l'université de Rouen ont décidé de refuser de présider les jurys du baccalauréat 2009. Au fil des semaines, les revendications de la Coordination nationale des universités se sont, elles aussi, durcies. Lors de sa dernière réunion à Paris, lundi 6 avril, la Coordination a appelé "à la radicalisation du mouvement", à "la désobéissance civile" et à la "convergence des luttes" avec les hôpitaux, l'ensemble des services publics ou encore les sans-papiers. [...] Outre l'abrogation de la loi LRU sur l'autonomie des universités, les protestataires exigent le retrait des réformes du statut des enseignants-chercheurs et de la formation des maîtres ».

Dans **La Tribune** (8-4), Sophie Gherardi ne mâche pas ses mots : « *La Coordination nationale des universités, disons-le tout net, a perdu la boule* ».

Une épine dans le pied du gouvernement

Dans **Les Échos** (9-4), Pierre-Alain Furbury souligne que « *c'est une épine dans le pied du gouvernement. Et cela fait dix semaines qu'il cherche à s'en débarrasser. La réécriture du décret sur le statut des enseignants-chercheurs, le report de la réforme sur la formation des maîtres et l'abandon du gel de 130 postes dans la recherche ayant échoué à ramener le calme dans les milieux universitaires, Valérie Pécresse a agité, hier, la menace pesant sur les examens de fin d'année, opposant une fin de non-recevoir à la validation automatique du deuxième semestre réclamé par certains grévistes ? "Il en va, a-t-elle expliqué, de la crédibilité de nos universités et de la valeur de nos diplômes" [...]. Ancien ministre de l'Enseignement supérieur, le villepiniste François Goulard juge désormais "très dur" de sortir de la crise, le gouvernement ayant, selon lui, trop tardé à faire des concessions et ne les ayant pas as-*

sez assumées. "Le message a été trop ambiguë", épingle-t-il, jugeant que, "au point où en sont les choses, mieux vaut annoncer que l'État ne reconnaîtra pas les diplômes délivrés dans de mauvaises conditions". Une mauvaise idée aux yeux de du député Benoît Apparu (rapporteur du texte sur l'autonomie des universités). "Si on le dit, il faudra le faire ? Et si on le fait, cela va pénaliser les étudiants qui veulent reprendre les cours et qui en sont empêchés", dit-il. Ce qui reviendrait à "la victoire finale des bloqueurs" ».

La faute à l'extrême gauche

Dans **Le Figaro** (9-4), Marie-Estelle Pech attribue la radicalisation du mouvement dans certaines universités à l'extrême gauche, dénonçant les « *violences perpétrées par des groupuscules de quelques dizaines d'individus. Aux étudiants se mêlent parfois des personnes extérieures qui s'efforcent de souffler sur les braises. Année après année, ces militants rêvent toujours à une hypothétique "jonction" des luttes. Militants d'extrême gauche, intermittents du spectacle, précaires, ces "Khmers rouges", comme les a qualifiés un jour le président de Rennes II, Marc Gontard, sont souvent proches des idées du NPA, le parti d'Olivier Besancenot. Ils peuvent aussi se revendiquer du syndicat SUD ou, bien plus souvent, se proclamer totalement hors système. L'Unef, syndicat étudiant proche du Parti socialiste, ne maîtrise absolument pas leurs actions et les condamne. Dans les assemblées générales, ils votent la grève, mais aussi le soutien aux insurgés en Grèce, la fin du capitalisme, la destruction de l'ordre public* ».

Selon un sondage publié par **Le Journal du dimanche** (12-4), si les Français estiment à 51 % que le mouvement de colère actuel au sein des universités est justifié, ils réprovent les méthodes utilisées : 58 % des personnes interrogées désapprouvent le blocage des universités, 64 % désapprouvent le refus de présider les jurys de baccalauréat, et 75 % se prononcent contre la validation automatique du second semestre. Dans un entretien au **Parisien** (10-4), Axel Khan, président de l'université Paris-V (Descartes), estime que, « *même si les enseignants ont raison d'être en colère, il y a plus fragile qu'eux : les étudiants. C'est leur année, leur avenir, la crédibilité de leur diplôme qui est en jeu. J'appelle solennellement les enseignants-chercheurs à assumer leurs responsabilités* ». ■

Les brèves

■ Bouclier sanitaire.

Selon **Espace social européen** (10/16 -4), « **Eric Woerth** a quasiment achevé ses consultations; sa religion est faite : ce devrait être non au projet de bouclier sanitaire. De son côté, **Roselyne Bachelot** n'a jamais caché ses réticences à ce projet. Sans y renoncer toutefois totalement, le gouvernement songe plutôt à repenser les règles de contribution des organismes complémentaire santé au financement des affections de longue durée (ALD). Mais ceci est d'une élaboration particulièrement complexe. À l'origine du débat, la nécessité pour les finances de l'assurance maladie de maîtriser la montée en puissance des ALD, mais aussi la question de l'accès aux soins et celles des carences de couvertures complémentaires pour les populations défavorisées ».

■ Négociateur avec les médecins.

« Et maintenant la santé ! À force de tout négocier - voiture, immobilier... - pour gagner du pouvoir d'achat, à force de voir leur budget santé augmenter au gré des désengagements de la Sécurité sociale, les Français ont pris les choses en main ! Ils sont de plus en plus nombreux à demander à leur médecin, dentiste et même à leur chirurgien, lorsqu'ils pratiquent des prix ou honoraires libres, de réduire la facture. Il n'est pas rare aujourd'hui qu'un patient obtienne auprès de son médecin - ou de professions paramédicales - des ristournes pouvant aller jusqu'à 25 % sur une couronne, 50 % sur une opération, 40 % sur des lunettes », indique **Le Parisien** (6-4).

■ Formation pro : la réforme qui fâche.

Alors que le projet de réforme de la formation professionnelle devrait être présenté en Conseil des ministres le 22 avril, **L'Usine nouvelle** (9-4) souligne que « syndicats et organisations patronales défendent vigoureusement l'autonomie de gestion des fonds de la formation professionnelle. Et craignent encore une loi qui ferait la part belle aux services de l'État ».

En fait, souligne **Arnaud Dumas**, « l'angoisse des partenaires sociaux est double. Non seulement, ils redoutent une perte de pouvoir. Ce qui serait, selon **Olivier Gourlé**, le secrétaire confédéral de la CFTC en charge de la formation, le plus mauvais message que l'on pourrait envoyer en termes de gestion paritaire. Mais ils craignent aussi que les fonds collectés auprès des entreprises soient détournés de leur objectif initial en étant utilisés pour former des demandeurs d'emploi au détriment des salariés. Et qu'ils servent ainsi à financer la politique de l'emploi du gouvernement ».

■ Le bref retour du travail dominical.

« Empêtré dans l'impossible réforme du travail dominical, la majorité s'est encore pris les pieds dans le tapis », observe **Libération** (8-4). Deux sénateurs centristes, **Hervé Maurey** (Eure) et **Yves Pozzo di Borgo**, avaient déposé des amendements au projet de loi sur le développement et la modernisation des services touristiques. Des amendements qui, soulignent **Les Échos** (8-4), ont « réveillé les passions » et mis l'UMP et le gouvernement « dans l'embarras ». Sous l'amicale pression conjointe de l'UMP et du gouvernement, les impétrants ont retiré leurs amendements.

■ Emploi des seniors.

Crise oblige, le gouvernement a décidé de renoncer à appliquer les sanctions aux entreprises qui ne s'impliqueraient pas assez dans l'emploi des seniors, mesure phare du plan pour l'emploi des seniors prévue par la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2009. La publication des décrets d'application, qui étaient prêts depuis janvier est « reportée sine die », indiquent **Les Échos** (6-4), qui soulignent que « l'exécutif estime en effet difficile de contraindre les entreprises à embaucher des salariés âgés quand nombre d'entre elles sont en train de réduire leurs effectifs ». Le quotidien économique souligne que « le Medef, qui s'était opposé aux sanctions envisagées, a tout lieu d'être

réassuré. Les syndicats de salariés ne s'offusquent pas pour autant ».

■ La métallurgie dans l'œil du cyclone.

« Une nouvelle affaire menace le patronat de la métallurgie », révèle **Le Parisien** (7-4). Après les enveloppes de billets distribués par **Denis Gautier-Sauvagnac** et les 600 millions d'€ dissimulés dans une caisse noire par l'UIMM, le quotidien révèle deux nouvelles affaires. Cette fois, elles ne concernent pas directement l'UIMM, mais sa principale composante le GIM (Groupe des industries métallurgiques d'Ile-de-France), qui depuis 40 ans détenait un compte secret à Genève et qui possédait également des réserves financières supérieures 100 millions d'€, dont « les adhérents n'ont découvert l'existence que récemment ». Alors que **Laurence Parisot** et **Frédéric Saint-Geours** affirment ne pas être au courant de ces comptes, **L'Humanité** (9-4) dénonce « les commodités amnésiques du petit milieu patronal ».

■ La SNCF recase des syndicalistes déçus.

« Retour à la réalité », s'exclame **Le Figaro** (6-4). Aux lendemains des élections professionnelles, après plusieurs années de militantisme assidu, certains se sont retrouvés avec la queue de bois. Le 26 mars, le couperet est tombé sur FO, qui a fait un score de 7,98 % des suffrages, et la CFTC avec 5,40 %. Plus de la moitié de leurs représentants sont officiellement à la disposition de la SNCF. Celle-ci a six mois pour leur proposer un poste. Mais pour les uns et les autres, le « retour à la réalité », souligne **Le Figaro** (6-4), sera plus ou moins facile. Ainsi « **Thierry**, qui a passé près de cinq ans à plein-temps au service de la CFTC-Cheminots, va encadrer le personnel d'accueil d'une gare. "Je vais reprendre dans de bonnes conditions, car j'avais fait ma demande de réaffectation à la SNCF dès l'automne dernier, raconte l'intéressé. Je savais déjà que c'était cuit pour la barre des 10 %". Pour des cheminots moins prévoyants l'atterrissage est plus brutal. "Je suis mal, explique un

député FO. Je dois reprendre le boulot, et mon ancien chef ne veut pas de moi. Je croyais que les 10 % étaient jouables" ».

■ Les syndicats européens contre la crise.

« Alors que les suppressions d'emplois se multiplient, la crise est un défi pour les syndicats européens », souligne **Le Monde** (8-4) : comment contenir la colère sociale qui commence à monter dans certains pays comme la France ? La négociation reste-t-elle de mise dans les pays à fort dialogue social comme l'Allemagne lorsque les plans de suppressions d'emplois deviennent trop massifs ? Dans une Europe marquée par des taux de syndicalisation et des traditions sociales très différentes, la Confédération européenne des syndicats, qui regroupe 82 syndicats dans 36 pays, tente tant bien que mal de coordonner les ripostes. Elle appelle à des défilés le 14 mai à Madrid, le 15 mai à Bruxelles, le 16 à Berlin en Allemagne et à Prague, cette dernière destination correspondant à la présidence de l'UE. Son objectif : obtenir que les différents gouvernements apportent des réponses européennes à la crise au lieu de mesures au cas par cas ». Le quotidien du soir estime cependant qu'« il est difficile de dégager des combats communs tant les situations sont disparates ».

■ États-Unis : le chômage douche l'espoir de reprise.

Selon **Les Échos** (6-4), « la montée du chômage refroidit encore les espoirs de reprise outre-Atlantique. Malgré l'impact psychologique positif du G20 et le volontarisme du président de la Fed sur les marchés, la nouvelle annonce d'un taux de chômage de 8,5 % en mars (contre 8,1 % en février), le plus haut niveau depuis 1983, a jeté une ombre sur le scénario d'une sortie du tunnel imminente. La dégradation persistante du marché de l'emploi, avec 5,1 millions de postes détruits depuis le début de la récession (- 663 000 en mars), tranche avec les signaux d'éclaircie sur le front de l'activité industrielle et de la construction ».